

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 11 janvier 2022
N° de dossier : 115805.00214/16931

Pierre-Olivier Charlebois
Direct +1 514 397 5291
pcharlebois@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour les périodes du 1er janvier au 31 décembre 2019 et du 1er janvier au 31 décembre 2020, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère inc. à compter du 1^{er} janvier 2021 et du 1^{er} janvier 2022
Dossier : R-4122-2020 Phase 5

Chère consœur,

Faisant suite à votre correspondance du 14 décembre 2021, la FCEI soumet les informations suivantes relatives à la planification de l'audience prévue du 18 au 20 janvier 2022 pour la phase 5 du dossier mentionné en objet :

- Le témoin et les sujets couverts par celui-ci : Antoine Gosselin, analyste, lequel présentera les faits saillants de la preuve de la FCEI.
- Le temps prévu pour la présentation des faits saillants de la preuve : 20 minutes pour la preuve publique (durée à déterminer pour ce qui est de la preuve confidentielle à huis clos).
- Le temps prévu pour contre-interroger les témoins de Gazifère : 15 minutes pour la preuve publique (durée à déterminer pour ce qui est de la preuve confidentielle à huis clos).
- Le temps prévu pour contre-interroger chacun des autres participants, le cas échéant : 15 minutes.
- Le temps prévu pour l'argumentation : 45 minutes.
- Si requis, la tenue d'un huis clos et l'identification des sujets visés par ce dernier : Comme les représentants de la FCEI n'ont pas pu consulter la pièce confidentielle GI-68, document 2.2, il leur est difficile de déterminer de manière précise la durée de l'intervention de la FCEI dans le cadre du huis clos.

La FCEI se réserve donc le droit de prendre plus de temps que prévu selon ce que révéleront la preuve confidentielle et la réponse de Gazifère à la dernière demande de renseignements de la Régie de l'énergie.



FASKEN

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Pierre-Olivier Charlebois

PC/ld

